

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail agricole *) (véhicule spécial)	L A V E R D A	3 7 0 0 H	CH 5514 12

Constructeur	Pietro LAVERDA S.p.A., Breganze (Vicenza) / Italia
Identification	sur la plaquette du constructeur "3700 H" devant le N° du châssis "LAVERDA 3700 H*5C2...."
Plaquette constructeur	à gauche, latéralement sur la console du tableau de bord
N° du châssis	à droite, au centre du véhicule, latéralement sur le longeron
Identification du moteur	"8361 I" en haut, à gauche sur la culasse
Importateur principal	LANDMASCHINEN AG, 3018 Bern-Bümpliz + FRIED LANDMASCHINEN AG, 5322 Koblenz
Véhicule homologué	LAVERDA 3700 H*5C20167*

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	entraîinement hydrostatique
Nombre de vitesses	4 Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur arbres à pignons resp. sur roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre de la boîte c.v. resp. sur roues AV
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

<b>Moteur</b>	
Marque	FIAT Type 8361 I
Construction	en ligne Temps 4
Carburant	D Position au centre/en haut
Refroidissement	eau Nombre cylindres 6
Alésage	115 Course 130
Cylindrée	8098 CV-impôt 41,24
Puissance en kW	114 DIN à t/min 2400
Bruit à l'arrêt	75 dB/A à t/min 1800
Silencieux	1 pot 710 x Ø 215 mm "DGM 904 SA" x)
Mesure des gaz	Bacharach = 2,0
Déparasitage	-

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	1 Compteur de vitesse -
Ceintures sécurité	av - ar -
Cale	1/400x200x240 mm Rétroviseurs gauche + droite
Antivol	-
Nombre de places	t 1 av centre ar
<b>Dimensions</b>	
Longueur	Intérieur 7600 Empattements 3570
Largeur	3180 Essieu double av ar
Hauteur	4000 Voies av 2580 ar 2340
Porte à faux	av 1880 Voies av ar
	ar 2150 ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	900 Braquage Ø g 14450 d 15750

<b>Poids</b>			
avant	arrière	total	
5400	2500	7900 **)	
Charge utile (sans la table de coupe)			
Poids total 7900			
Poids garantis	12500	3500	16000
Pneus	23.1 - 26	11.5/80-15.3	+) )
Pty / bar	12 / 1,7	6 / 2,0	
Charge	7220	2820	
pour V max	30	30	
Jantes	DW 20 x 26	9.00 x 15,3	acier
			mécanique automatique
Gar poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur 25,0 km/h			
testée 24,0 km/h à t/min 2500 au moteur prise de force			

Equipelement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) dans CR
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Cilignoteurs	av 1	(E) AV = 1 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	1 ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E) ar
Feux amère de brouillard		
Feux complémentaires	1/ feu orange CH 1 1280 03/04	
Eclairage plaque	3/ feux de travail avec lampe-témoin	
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	FIAMM CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)		
Marque et type	L A V E R D A 3 7 0 0 H		
Homologation			
N°	CH	5514 12	
Carrosserie	moissonneuse batteuse		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	7900 **)	Carburant	D
Charge utile	=	CV-impôt	41,24
Poids total	7900	Cylindrée	8098

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* ) Véhicule spécial : largeur = 3180 mm.
- \*\* ) Poids du véhicule : avec 2ème dispositif de nettoyage et de hachage de la paille = AV 5640 kg AR 3060 kg Total 8700 kg.
- + ) Variante de pneus : AV = 21 L 30 12 PR 6540 (2,0) Vmax 30 km/h  
AR = 11.5/80-15.3 8 PR 3350 (2,7) Vmax 30 km/h
- x) Insonorisation : - l'intérieur du compartiment-moteur, à gauche et à droite, la grille;  
- la grille en haut à gauche près de la vidange du réservoir à grains.  
- l'intérieur du capot;  
- l'extrémité de l'échappement dirigé vers le haut.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - Le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection sur l'ouverture avant;  
panneaux aux supports des feux à l'arrière;
- 138 - protection : sur l'ouverture avant;
- 139 - enlever : la table de coupe dépassant 3500 mm;
- 141 - assurer : l'échelle relevée; la cheminée de vidange repliée.